

EAU / Deux instances préparent l'avenir de l'eau sur notre territoire Neste et rivières de Gascogne.

Système Neste : des changements en perspectives

Lors de la commission Neste élargie du 8 avril, les différents représentants du système ont ouvert le débat sur la refonte du modèle économique de l'ensemble du système. L'objectif de cette refonte est triple : mettre en place une tarification équitable pour tous les usagers préleveurs ou non préleveurs, garantir l'équilibre financier avec les frais de maintenance mais aussi des provisions pour les renouvellements et les réparations, et avoir une tarification incitative aux économies d'eau. Aujourd'hui avec le changement climatique constaté, la diversité des assolements, le projet de transfert du système de l'État vers les Régions, cette révision est devenue nécessaire. Des

ateliers seront programmés auprès de chaque groupe d'usagers à partir de fin juin.

Le système Neste est un ensemble d'aménagements qui contribue à la fourniture en eau de la Gascogne pour l'ensemble des usages (eau potable pour 300 000 équivalents habitants, agriculture, industrie, environnement, loisir, et tourisme). L'artère principale du système Neste c'est le canal de la Neste, long de 28km, et mis en service en 1862. L'eau du canal est ensuite amenée par différentes rigoles dans les rivières de Gascogne. En complément de cette artère qui permet la dérivation d'eau de la rivière Neste pour 166Mm3 en moyenne, le système est com-

plété par 73Mm3 stockés par les ouvrages dits de tête de bassin, appartenant à différentes collectivités et 48Mm3 stockés dans des réserves de hautes montagnes. En moyenne, le respect des débits de consignes à l'aval du système représente 151Mm3. Pour gérer ce système, la commission Neste rassemblant plus de 50 structures (CACG, Etat, Collectivités, Usagers) a été instaurée en 1988. C'est un lieu d'échange pour la gestion opérationnelle où les décisions sont généralement prises d'un commun accord. La partie technique est gérée par la CACG (Compagnie d'Aménagement des Coteaux de Gascogne) concessionnaire de l'État depuis les années 60.



La prise d'eau du canal de la Neste à Sarrancolin dans les Hautes Pyrénées.

Un état des lieux sur l'eau : le SAGE

Le Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SAGE) Neste et rivières de Gascogne réalise actuellement un état des lieux de la ressource en eau sur son territoire. Il s'agit de la première étape de ce document local de planification sur l'eau qui vise une gestion équilibrée et durable de la ressource en eau pour tous les usages. L'état de lieux doit s'achever fin 2022. Le SAGE entrera ensuite dans la phase de description des tendances et scénarios, puis les décisions stratégiques seront prises avec la rédaction des documents du SAGE (règlement + plan d'amé-

nagement et de gestion durable) pour aboutir à une mise à l'enquête publique en 2025. Le SAGE est porté par le Département du Gers avec une contribution financière de l'Entente Neste et rivières de Gascogne (ensemble de collectivités du territoire).

Dans le cadre de cet état des lieux, plusieurs commissions géographiques réunissent les différents acteurs de l'eau sur le territoire, qu'ils soient membres ou non de la Commission Locale de l'eau. Ces commissions ont lieu fin avril et mi-mai répartie sur le territoire Neste et rivières de Gascogne. Lors de celle du 21 avril, l'OUGC

Neste et rivières de Gascogne, représenté par Alain DE SCORAILLE, a pu présenter ses missions et son fonctionnement à l'ensemble des acteurs présents. Cette présentation a été réalisée sur la digue du lac du Lizet et complété par une présentation de la CACG sur le fonctionnement.

Contact

Pôle Innovations et systèmes de production, Claudy Benezeth et Thierry Baqué. (cf contact p. 19)



Etat départemental de la ressource en eau

A l'heure où nous écrivons ces lignes (10 mai), l'état de la ressource sur notre département ressemble beaucoup à celui de l'année dernière à la même époque.

Le débit de la Neste est inférieur à la moyenne, proche du quinquennal sec. L'enneigement au premier avril est très légèrement supérieur à la moyenne.

Comme on l'a vu sur les trois dernières années, celui-ci peut fondre très rapidement et sa contribution au débit de la Neste et du canal devenir minime.

Heureusement, comme l'année dernière, les réserves de piémont sont quasi-pleines (94 %) sur le système Neste.

Néanmoins, la prudence reste de mise et des mesures pourraient être prises fin mai lors de la prochaine commission Neste si la tendance ne s'inverse pas. Sur les bassins autonomes (Gélise, Auzoue, Auvignon), les ouvrages sont à leur côte maximale autorisée.

Sur l'axe Adour, l'état des ressources est plus satisfaisant. Le Gabas et l'Arrêt-Darré sont pleins, le Louet est à son maximum actuel, et la Barne est en cours de remplissage. Le remplissage du lac Bleu ne pourra être un indicateur qu'après la fonte du manteau neigeux. On peut néanmoins espérer avoir le volume annuel de disponible. Le volume disponible pour l'Adour dans le réservoir de Greziolles étant dépendant des débits écoulés dans l'Adour durant l'hiver et le printemps, celui-ci ne sera connu que plus tard.

Sur le Midour Douze, partie Gersoise, la situation n'est pas du tout la même. Elle est loin d'être confortable. On peut s'attendre ici à un défaut de remplissage des ouvrages et donc à des mesures à venir lors de la prochaine commission. Les taux de remplissage au 25/04 vont de 54 % pour Maribot à 85 % pour Lapeyrie. La partie landaise se porte mieux avec un remplissage complet.

La campagne 2020 nous a appris à ne pas nous rassurer trop vite de bons taux de remplissage car la demande climatique et l'absence de précipitations orageuses en montagne, pendant la saison, peuvent vite entraîner des restrictions importantes pour les irrigants. Nous recommandons aux préleveurs d'actualiser leur assolement au plus tôt auprès de leur OUGC.

De plus, le moment du démarrage de l'irrigation étant un des plus « consommateur » de ressource inutilement lâchée, **nous demandons aux préleveurs d'indiquer systématiquement par SMS leur intention d'irrigation avec plusieurs jours d'anticipation**, à chaque arrêt et démarrage durant la saison. Cela évite une perte de ressource stockée importante.